



MSC CROISIÈRES RENFORCE SON PARTENARIAT AVEC AIR FRANCE ET PROPOSE DEUX NOUVEAUX VOLS ENTIÈREMENT PRIVATISÉS DÈS 2020

Paris, le 19 août 2019 - MSC Croisières, la plus grande compagnie de croisières privée au monde, leader en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique du Sud et dans les pays du Golfe renforce son partenariat avec Air France.

En effet dès 2020, MSC Croisières va mettre en place deux vols entièrement privatisés (charters), à destination de Venise et Hambourg au départ de Paris Orly. Ces deux vols opérés par Air France permettront aux hôtes de la compagnie de s'envoler en toute sérénité vers des destinations incontournables tout en bénéficiant des mêmes services que sur un vol régulier (bagage en soute inclus, cumul de miles, collations durant le vol, embarquement prioritaire avec la carte Sky Priority...).

Grâce à ces nouvelles prestations aériennes, MSC Croisières permettra aux hôtes d'embarquer à Venise tous les dimanches de mai à octobre 2020, pour des croisières de 8 jours/7 nuits à bord du MSC Musica et du MSC Opera. L'occasion pour tous les passagers de faire escale dans quelques-uns des plus beaux ports de la Méditerranée comme Kotor, Mykonos, Santorin, Corfou ou encore Brindisi.

Chaque samedi entre mai et septembre 2020, le vol à destination de Hambourg permettra aux passagers d'effectuer une croisière 8 jours / 7 nuits à bord du MSC Meraviglia, premier navire nouvelle génération à avoir été mis en service en 2017. Les itinéraires proposés permettront aux hôtes de partir à la découverte des fjords norvégiens et des capitales de la Baltique (notamment Tallin et Saint-Pétersbourg).

Il est également possible d'organiser, sur ces deux itinéraires, des départs depuis de nombreuses villes de province permettant ainsi d'offrir aux passagers un service de proximité et donc une plus grande flexibilité pour leurs déplacements vers les ports d'embarquement.

Partenaires de longue date, MSC Croisières a encore une fois tenu à s'associer à Air France afin d'offrir la meilleure expérience de voyage possible. Ainsi, les passagers de MSC Croisières peuvent profiter d'une offre de services impeccable issue d'un effort conjoint entre Air France et la compagnie, dès l'instant où ils quittent leur domicile.

Patrick J. Pourbaix, Directeur Général France, Belgique et Luxembourg s'exprime : « Notre compagnie a pour volonté d'enrichir toujours davantage l'expérience des hôtes. Cette nouvelle collaboration avec Air France en est le témoin puisqu'elle permet, grâce à deux vols privatisés, de proposer une expérience globale et de qualité. Nous sommes heureux d'offrir toujours plus d'options à nos passagers grâce à des partenaires de confiance avec qui nous partageons des valeurs communes. »

Pour plus d'informations sur MSC Croisières, rendez-vous sur <https://www.msccroisieres.fr/>

Contacts Presse



Agence 14 septembre

Camille Dupuy – camilledupuy@14septembre.com

Lucie Seinturier – lucieseinturier@14septembre.com

01 55 28 38 28



MSC

MSC Croisières

Responsable de la Communication

Christelle Zucchelli - christelle.zucchelli@croisieres-msc.fr

01 74 34 52 32